

Lettre d'infos n°14

Circonscription CHAMALIERES

Jeudi 5 janvier 2023

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,
Mesdames les membres du RASED,

Les documents relatifs à la lettre d'information de la circonscription sont disponibles sur le site de la circonscription et accessibles directement via des liens.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre la lettre à tous les personnels rattachés à votre école.
Pour rappel, vous trouverez toutes les lettres d'infos et toutes informations administratives et pédagogiques utiles à votre quotidien sur le site de la circonscription. Visitez ce site régulièrement car des documents (aide au pilotage de la classe, formulaires, carrière, prêt de matériel, ...) y sont déposés très fréquemment : <https://mediascol.ac-clermont.fr/ien-chamalières/>

Marie Gabrielle VACHETTE

Inspectrice de la circonscription de Chamalières

Sommaire

DIRECTEUR

- 1-Dispositif Phare
- 2-Guide CSEN
- 3-PAS A PAS Faits établissement
- 4-Lettre EduNum 1D et fiches pratiques pour les usages du numérique
- 5-Voeux et actualités de l'OCCE 63 - semaine du 2 au 6 janvier

CARRIERE

- 1-**Circulaire rectificative** - Inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école - Rentrée 2023
- 2-**DISPONIBILITES - DEMANDES ET REINTEGRATION - 2023/2024**

PEDAGOGIQUE

- 1-Information formation semaine de la poésie
- 2-Fondation des hôpitaux – Kits bon usage des écrans
- 3-Lancement de la 11e édition de La classe, l'œuvre !

1-Dispositif pHaRe

Concernant le dispositif pHaRe, je vous remercie de bien vouloir valider sur la plateforme que la journée nah a bien été faite. Je vous rappelle qu'afin d'être en conformité avec la loi du 2 mars dernier sur le harcèlement à l'école, en cas d'enquête, que toute école doit être engagée une réflexion/action autour du harcèlement.

2-Guide CSEN

Sur le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/SazxiMawZD6Pk7M> vous trouverez le guide du Conseil Scientifique de l'éducation nationale (CSEN) « Quelques bonnes idées d'innovation pédagogique ».

J'attire votre attention sur les fiches n°2-3-9-10 et 11.

Et encore... de fausses bonnes idées qu'il vaudrait mieux éviter !

La créativité et l'enthousiasme ne suffisent pas : avec la meilleure volonté du monde, on peut s'embarquer dans un programme inefficace, voire nocif pour les élèves. Or, certaines idées sont tellement naturelles qu'elles reviennent sans cesse, alors même que la recherche en a déjà maintes fois démontré l'inefficacité. Elles s'appuient parfois sur des « neuro-mythes », des idées fausses sur le cerveau et l'apprentissage*. Ces idées ont été si souvent réfutées par l'expérimentation scientifique à grande échelle qu'il serait dommage de les voir réapparaître – surtout lorsqu'elles risquent d'affecter la scolarité de milliers d'élèves. Le conseil scientifique souhaite alerter sur quelques-unes de ces fausses bonnes idées qu'il vaut mieux éviter.



Différencier les élèves selon leur « style d'apprentissage »

Certains élèves seraient visuels, d'autres auditifs; certains seraient verbaux, d'autres auraient besoin de manipuler – et il faudrait donc leur présenter les contenus sous des modalités différentes. C'est faux : tous les élèves ont les mêmes algorithmes d'apprentissage; tous bénéficient d'une approche multimodale (auditif et visuelle et verbale et motrice); et lorsque une pédagogie est plus efficace qu'une autre, elle l'est en général pour tous les élèves*.



Pratiquer une pédagogie basée sur la découverte

C'est la fausse bonne idée par excellence, cent fois essayée, cent fois réfutée : laissons les élèves apprendre par eux-mêmes, découvrir les choses tout seuls, apprendre à programmer sans guide... – certes, cela leur prendra sans doute plus de temps, mais ils seront plus motivés, et d'ailleurs, ne sont-ils pas des digital natives, qui apprennent à toute vitesse n'importe quelle technologie nouvelle ? Tout cela est faux*. Bien sûr, il importe que l'étudiant soit motivé, actif, engagé dans l'apprentissage – mais cela ne signifie en rien qu'il doive être laissé à lui-même. Ce qui marche, c'est un enseignement structuré, explicite, qui explique en détail les concepts et les techniques à apprendre sans rien laisser dans l'ombre – avant de laisser les élèves les appliquer à des problèmes nouveaux et motivants.



S'engager dans des solutions miracles

Brain Gym, Reiki, réflexes primordiaux, cohérence cardiaque, intelligences multiples... ces idées très médiatisées sont, dans l'état actuel des connaissances, des neuro-mythes dénués de validité scientifique*. Méfiez-vous surtout de ces solutions miracles qui promettent des résultats extraordinaires avec un effort minimal et surtout non pédagogique, et qui exploitent à la fois l'aura des neurosciences, dont elles peuvent utiliser le jargon, et le dénuement dans lequel de nombreux enseignants se trouvent lorsqu'il s'agit d'intervenir auprès d'élèves en grande difficulté d'apprentissage ou en situation de stress ou de handicap.



Tout miser sur la technologie

« Enfin on va pouvoir s'équiper en tablettes pour innover ! » Dès qu'un financement est disponible, le réflexe, en France comme ailleurs, est souvent de le dépenser en matériel technologique. Or, la recherche suggère d'y réfléchir à deux fois. En effet, la révolution des technologies pour l'éducation (EdTech) n'a jamais eu lieu. Au contraire, selon l'OCDE, « les ressources investies [dans les technologies] ne sont pas liées à une amélioration des résultats des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences. (...) Dans les pays où il est moins courant pour les élèves d'utiliser internet à l'école dans le cadre du travail scolaire, la performance des élèves en compréhension de l'écrit a connu une amélioration plus rapide que dans les pays où cette pratique est plus répandue, en moyenne »¹.

La technologie et les outils informatiques, peuvent bien entendu être très utiles en classe, à condition qu'on ait réfléchi au préalable aux pratiques pédagogiques que l'on souhaite mettre en œuvre, et aux outils nécessaires à ces pratiques. En d'autres termes, la technologie doit être au service d'un projet pédagogique clair, explicite, et fondé sur la recherche scientifique. Il n'est donc pas question de jeter en bloc les logiciels pédagogiques, surtout ceux qui auraient fait leurs preuves. Cependant, le CSEN alerte sur deux facteurs essentiels à prendre en compte :

- l'importance d'accompagner leur utilisation par une réflexion d'équipe sur les gestes pédagogiques et les situations de classe qui augmentent leur impact;
- l'importance d'envisager, dès le départ, les couts de passage à l'échelle².

En l'absence de preuves explicites d'efficacité, mieux vaut adopter un grand scepticisme face aux annonces des vendeurs de stylos connectés, lunettes 3D, casques audio, tableaux numériques haute résolution, lampes ou lunettes pour la dyslexie... Un bon manuel, cent fois moins cher, pourrait bien être cent fois plus efficace.

Dans le cas particulier des élèves en situation de handicap, il faut, néanmoins, veiller à ne pas les privier des outils technologiques dont ils ont besoin pour compenser leur handicap.



Aller plus loin

- Rapport de l'OCDE « Connectés pour apprendre ? Les élèves et les nouvelles technologies : principaux résultats »



Tout miser sur le design de la classe

C'est un peu la même idée : de nouveaux meubles, des pédaliers, de la décoration, ne vont-ils pas révolutionner l'engagement des élèves dans l'apprentissage ? La réalité est souvent décevante : bien sûr, il est agréable d'avoir une belle classe, mais ce n'est pas le facteur déterminant de la réussite des élèves. Certaines idées sont même franchement nocives : on voit des classes où, grâce au nouveau mobilier, les élèves se retrouvent à écrire assis par terre, tournent le dos à l'enseignant, ou encore sont distraits par un excès de décoration³. Non ! L'essentiel est que l'enfant soit confortablement assis et qu'il voit et entende bien, afin que toute son attention puisse se concentrer sur ce qu'on lui enseigne. La recherche montre, par contre, que de nombreuses surdités et troubles de la vision ne sont pas suffisamment détectées. Réduire le niveau de bruit dans la classe, y compris en donnant à l'enseignant un microphone, améliore les résultats scolaires⁴. C'est cela, plutôt que les meubles design dernier cri, qu'il faut privilégier.

3-PAS A PAS Faits établissement

Vous trouverez ci-dessous les liens des 3 « PAS A PAS » de prise en main de l'application « Faits établissement », réalisés à l'issue des 5 visio de présentation programmées en décembre.

- La partie 1: présentation et connexion (8 min) : <https://bbb-adm-scalelite.visio.education.fr/playback/presentation/2.3/6ec8ddf8e70ae80af4f8e8179e4fa0ecb9575037-1672310607479>
- La partie 2: saisie d'un fait (28 min) : <https://bbb-adm-scalelite.visio.education.fr/playback/presentation/2.3/6ec8ddf8e70ae80af4f8e8179e4fa0ecb9575037-167231084455>
- La partie 3: exploitation et aide (14 min) : <https://bbb-adm-scalelite.visio.education.fr/playback/presentation/2.3/6ec8ddf8e70ae80af4f8e8179e4fa0ecb9575037-1672325239672>

Les 3 fichiers au format mp4 et un manuel sont également téléchargeables dans l'espace documentaire *sécurité des unités d'enseignement* sur SELIA. Un PAS à PAS pour la connexion et la présentation (6 min) a également été réalisé : <https://bbb-adm-scalelite.visio.education.fr/playback/presentation/2.3/6ec8ddf8e70ae80af4f8e8179e4fa0ecb9575037-1672327319686>

4-Lettre EduNum 1D et fiches pratiques pour les usages du numérique

La nouvelle Lettre EduNum 1D <https://primabord.eduscol.education.fr/la-lettre-edunum-premier-degre-no29> pour accompagner les usages du numérique pour l'éducation sur les territoires est publiée.

Pour information, le site Prim à bord vous accompagne, accompagne les formatrices et formateurs acteurs du numérique pour l'éducation ainsi que les professeurs des écoles par la mise en lumière d'usages numériques du terrain « par et pour les enseignants ».

Des fiches très concrètes et pratiques (Les Numériqu'@ction) réalisées par le groupe d'appui du bureau TN3 de la DNE, permettent la mise en œuvre d'usages selon différentes thématiques (15 thèmes déjà abordés). <https://primabord.eduscol.education.fr/fiches-numeriqu-ction>

Enfin dans la série des podcasts « Parlons Numérique », nous avons pu recueillir le témoignage de plus d'une vingtaine de collègues pour la saison 1. En quelques minutes, cela peut inspirer l'ensemble des acteurs du numérique pour l'éducation. <https://primabord.eduscol.education.fr/parlons-numerique>

Vous pouvez également suivre le compte twitter Prim à bord pour rester en veille sur les activités du premier degré sur le numérique pour l'éducation : @eduscol_prim https://twitter.com/eduscol_prim et plus largement le compte twitter de la Direction du Numérique pour l'Education https://twitter.com/Edu_Num

5-Voeux et actualité de l'OCCE 63 - semaine du 2 au 6 janvier

L'équipe de bénévoles et de salariés de l'OCCE 63 vous présentent à chacun tous leurs meilleurs voeux pour 2023. Que cette année soit riche, sereine, et surtout, coopérative à tous les niveaux ! Retrouvez sur le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/rqdfLX9RQk2RQ29> la carte adressée à votre équipe.

Voici ensuite les informations relatives à l'actualité de cette rentrée :

- **Pour l'ensemble des personnels :**
 - Conseil d'administration : Comme convenu précédemment, vous êtes dorénavant systématiquement conviés, puisque ceux-ci concernent vos écoles, collèges et lycées. Le prochain conseil aura lieu **mardi 10 janvier, de 17H30 à 19H, en format hybride**. L'invitation officielle, comprenant les modalités, en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/DHXiA6Ykj6dbjF2>

- Journée Poésie : Pour cette seconde édition en association avec l'OCCE 43, nous vous invitons à une **journée de formation (ateliers, conférence) avec la poète Albane Gellé**, pour découvrir la poésie sous un nouveau jour, et surtout, par l'angle de la coopération. Comment lire, inventer, écouter de la poésie ensemble ? Comment en faire un moment plaisant pour vous et vos élèves ? Découvrez-le ce **mercredi 1er février** !

Informations et inscription sur [notre site](#).

- **Pour les enseignants du premier degré :**

- Formation "Animer des ateliers philo en classe : pourquoi ? Comment ?" : Elle aura lieu mercredi prochain **11 janvier, de 9H30 à 11H30 à l'école de Chanonat**.

Inscription par retour.

CARRIERE

1-Circulaire rectificative - Inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école - Rentrée 2023

Rectificatif- Inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école – Rentrée scolaire 2023.

Suite à de nouvelles dispositions ministérielles, le service DDRH diffuse une circulaire rectificative concernant l'inscription sur la liste d'aptitude de directeur.

Les principales modifications concernent les enseignants ayant déjà effectué des fonctions de direction (point 3 et annexe 3 de la circulaire).

Les autres dispositions ne font l'objet d'aucun changement.

Afin de permettre à l'ensemble des personnels de prendre connaissance des nouvelles dispositions, la date de retour des candidatures est repoussée au **12 Janvier 2023**.

Pour tout complément d'information sur la liste d'aptitude de directeur, vous pouvez prendre contact avec Adrien GONDY : 04-73-60-99-84 , ddrh-ia63@ac-clermont.fr ou adrien.gondy@ac-clermont.fr

Tous les documents sont accessibles en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/ZXDgReYy3xt5wKd>

Une publication sera assurée aussi sur Sélia.

2-DISPONIBILITES - DEMANDES ET REINTEGRATION - 2023/2024

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des informations jointes relatives aux disponibilités pour l'année 2023/2024.

Plusieurs documents sont à votre disposition :

- la circulaire relatives aux disponibilités : demandes et réintégriation
- annexe 1 : tableau récapitulatif des disponibilités de droit
- annexe 2 : tableau récapitulatif des disponibilités sur autorisation
- annexe 3 : modalités de maintien de droits à l'avancement
- annexe 4 : tableau récapitulatif de la déclaration d'activités
- annexe 5 : exercice d'activité professionnelle
- annexe 6 : demande ou renouvellement de mise en disponibilité,
- annexe 7 : demande de réintégriation après disponibilité

Vous pouvez retrouver ces documents en ligne sur l'intranet Sélia à l'adresse suivante :

https://selia.ac-clermont.fr/jcms/jcms/jcmsprod1_2923642/1er-degre-public-63-disponibilite-et-reintegration

Les retours de documents sont attendus pour le **mercredi 22 février 2023**, uniquement par mail à l'adresse suivante ddrh-ia63@ac-clermont.fr

PEDAGOGIE

1-Information formation semaine de la poésie

La demi-journée de formation pour l'accueil d'un poète dans la classe à l'occasion de la 36e Semaine de la poésie (18-25 mars 2023) est bien maintenue en date du **mercredi 11 janvier à 14h, salle Massillon (1er étage) de la Bibliothèque Universitaire Lafayette**, 1 rue boulevard Lafayette à Clermont.

2-Fondation des hôpitaux – kits bon usage des écrans

Vous trouverez en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/656yATiX89LHgZS> le courrier de la Fondation des Hôpitaux pour information auprès des écoles, cycle 2 et 3.

3-Lancement de la 11e édition de La classe, l'œuvre !

En suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/iYy7LSmK7NZ2Zrc> vous trouverez une information concernant la 11e édition de « La classe, l'œuvre ! ».

Le dossier est suivi à la DGESCO par Perrine VIGROUX au sein de la mission éducation artistique et culturelle, pour plus d'informations merci de contacter : perrine.vigroux@education.gouv.fr